



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

Réaction de la Présidente Françoise Laurent-Perrigot suite au décès de Damien Alary

Communiqué de Presse du mercredi 28 août 2025

Publié le 27/08/2025 -- Temps de lecture: 5mn



C'est avec une immense peine que j'ai appris la disparition de mon ami Damien Alary.

Damien fut bien plus qu'un compagnon de route politique : il a été un frère d'engagement, un homme profondément attaché à son territoire et à ses concitoyens.

Son parcours exceptionnel d'élu - Maire de Pompignan, Président du Conseil général du Gard, Président de la Région Languedoc-Roussillon, Député de la République - témoigne de son dévouement entier et total au service de ses concitoyens mais aussi de la force de ses convictions et de sa capacité à les faire partager.

Passionné, entier, exigeant avec lui-même comme envers les autres, Damien s'est battu toute sa vie pour une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.

Celles et ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés, comme moi qui ai eu l'honneur d'être sa vice-présidente, savent à quel point il alliait honnêteté, vision et sincérité politique avec chaleur humaine et bonhomie.

À titre personnel, je perds un ami fidèle, d'une loyauté et d'une générosité qui honoraient chacun de ses engagements. Très lié, comme moi, au monde viticole, de la même génération, et tous deux originaires du piémont Cévenol nous partagions aussi les mêmes convictions socialistes.

Nos échanges étaient toujours marqués par le respect mutuel et une affection profonde. Damien restera pour moi une source d'inspiration et un exemple d'engagement désintéressé au service du bien public. Le Gard, comme le Languedoc-Roussillon et la gauche perdent un fervent défenseur des combats pour l'égalité et la dignité de chacun.

En ce moment de deuil, toutes mes pensées vont à sa famille, Evelyne son épouse, à Yannick son fils et à Pierre-Henri, à Rémi son frère, à ses proches, et à toutes celles et ceux qui l'ont admiré et aimé."



Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil départemental du Gard



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76